



SERGE BUATHIER

## PARKING SUPPLÉMENTAIRE

Une nouvelle poche de stationnement va s'ouvrir en centre-ville. Pouvant accueillir une quinzaine de voitures et uniquement réservé à des abonnés, ce parking se situera en bas de la rue d'Espagne, impasse du Four Bâgé sur un terrain de 220 m<sup>2</sup> actuellement en friche. Ce nouveau parking vient compléter l'aménagement du secteur de l'avenue Alsace-Lorraine.

## UN BÂTIMENT NOVATEUR OUVERT SUR LE PARC DE LA MADELEINE

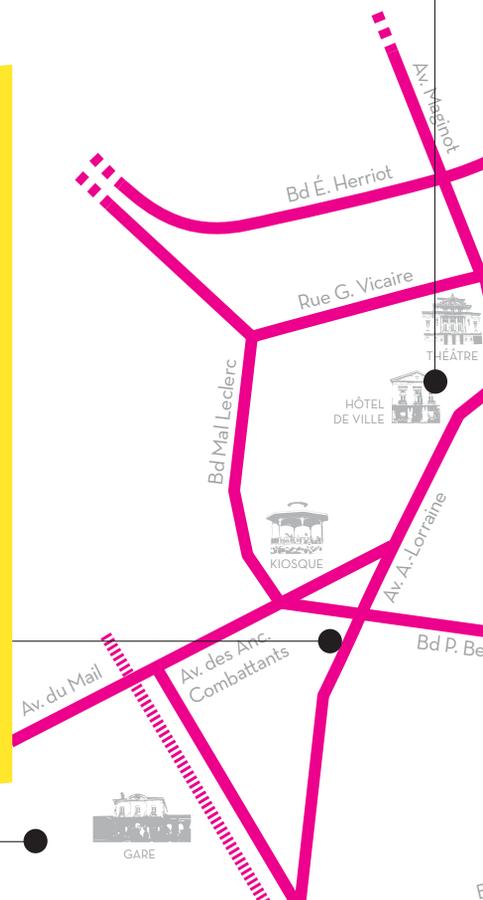
La Ville de Bourg-en-Bresse a retenu le projet innovant du groupe Cardinal pour réaliser



GROUPE CARDINAL

une opération immobilière sur l'actuel bâtiment Saint-Joseph, situé le long de l'avenue Alsace Lorraine. Cet immeuble futuriste, qui sera cédé à un opérateur privé, s'intégrera dans la continuité du Palais de Justice et des bâtiments de l'avenue et

offrira de larges ouvertures sur le parc de la Madeleine. Ses façades ondulantes seront traitées avec une double peau perforée. Une toiture terrasse et une grande esplanade ouverte compléteront l'édifice. Sur trois étages, il abritera, à l'horizon 2022, des locaux indépendants avec des espaces partagés de co-working et de co-living. Le rez-de-chaussée sera dédié au commerce. *Coût : 10 millions d'euros (investissement privé)*



## EN TRAVAUX

Le réaménagement de la rue de Montholon, entre la rue Branly et la rue Comte de la Teyssonnière, se poursuit. Jusqu'en juin, la rue bénéficiera de la mise aux normes des réseaux d'eau, puis de la réfection des trottoirs et de la chaussée. Les travaux permettront d'améliorer la sécurité des piétons, d'apaiser la circulation avec la création de chicanes pour réduire la vitesse, de créer des places de stationnement supplémentaires avec un parking face au pôle médical et de végétaliser la rue. Un lifting imaginé avec les riverains.



SERGE BUATHIER

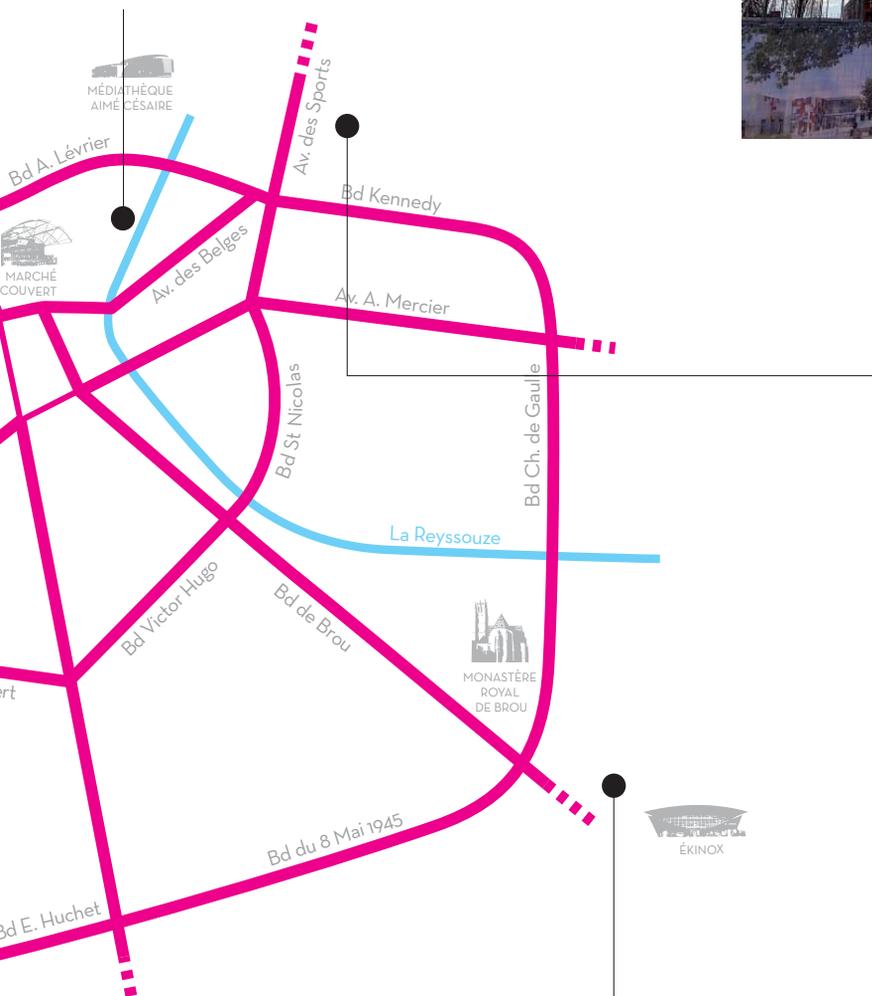
## MAISON POUR TOUS

Le chantier de construction de la maison de la culture et de la citoyenneté se poursuit pour une livraison prévue en septembre. Les actuels bâtiments de la MJC et de l'AGLCA seront ensuite démolis.

Ces deux structures occuperont une partie des 3000 m<sup>2</sup> des nouveaux locaux, le reste se partageant entre salle polyvalente, espace d'exposition pour Altec et espace de création pour des compagnies en résidence. Le bâtiment accueillera la première *Micro-Folie* de la région qui proposera un musée numérique, des espaces scénique, de jeux et un atelier principalement animé par le FabLab d'Altec.



GERALDINE BOURGEAY-MARIN



## STOP AU STATIONNEMENT ANARCHIQUE

Face au problème récurrent de stationnement anarchique sur le site d'Ainterexpo, la Police municipale a malheureusement dû verbaliser plus de 37 véhicules lors d'un des derniers matchs de la JL. Pour dissuader les automobilistes de stationner sur les trottoirs ou sur le domaine public dans les rues adjacentes au site, la verbalisation est systématique pour garantir la tranquillité et la sécurité de chacun. Ainterexpo compte plus de 2800 places de stationnement sur l'ensemble de ses parkings et dispose donc de capacités suffisantes pour tous les matchs de la JL Bourg et la quasi-totalité des manifestations organisées à Ainterexpo.

## Un nouveau quartier de caractère

En janvier 2020 sera donné le top départ des travaux du futur quartier qui verra le jour sur l'ancien terrain du camping municipal, fermé depuis 2015. Le choix de la municipalité s'est porté sur un projet urbain de caractère. Le promoteur lyonnais proposera des lots à bâtir et des logements qui pourront être achetés clé en mains. Une quarantaine de logements sortira de terre sur deux hectares, dans un style revisité d'architecture traditionnelle bressane. Les autres parcelles émanant de l'ancien camping seront dédiées à l'agrandissement de la cour de l'école des Dîmes et à la constitution d'une réserve foncière pour le centre nautique Carré d'eau.



ARCHIMIX